

Les cinq premiers lieux d'exécution (2021)

Conformément à la réglementation MiFID II, ce document contient :

- la liste des 5 lieux d'exécution les plus importants pour FinFactor NV pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 en termes de volumes de négociation pour tous les ordres clients exécutés, pour chaque instrument financier concerné ;

ainsi que

- une évaluation qualitative de la performance des parties avec lesquelles FinFactor NV travaille pour l'exécution des ordres. FinFactor SA n'a pas exécuté de transactions liées au financement de titres en 2021.

Pour les clients professionnels

classe d'instrument	Dérivés sur actions				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	91,01%	95,42%	N/A	N/A	N/A
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	8,99%	4,85%	N/A	N/A	N/A

Pour les clients professionnels

classe d'instrument	Instruments de capitaux propres : actions et certificats d'actions				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	44,69%	5,05%	N/A	N/A	N/A
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	40,01%	25,25%	N/A	N/A	N/A
BinckBank Belgie (LEI: 7245006VSP18FWN4DW03)	15,30%	69,70%	N/A	N/A	N/A

classe d'instrument	Produits négociés en bourse				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	60,38%	48,15%	N/A	N/A	N/A
BinckBank Belgie (LEI: 7245006VSP18FWN4DW03)	39,62%	51,85%	N/A	N/A	N/A

classe d'instrument	Instruments de dette : obligations				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	55,04%	50,00%	N/A	N/A	N/A
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	44,96%	50,00%	N/A	N/A	N/A

Pour les clients non professionnels

classe d'instrument		dérivés sur actions			
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	91,70%	89,04%	N/A	N/A	N/A
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	8,30%	10,96%	N/A	N/A	N/A

classe d'instrument		Instruments de capitaux propres : actions et certificats d'actions			
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	39,33%	23,75%	N/A	N/A	N/A
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	30,62%	28,65%	N/A	N/A	N/A
BinckBank Belgie (LEI: 7245006VSP18FWN4DW03)	21,24%	40,54%	N/A	N/A	N/A
Deutsche Bank (LEI: 7LTFWFZYIC-NSX8D621K86)	8,81%	7,06%	N/A	N/A	N/A

Pour les clients non professionnels

classe d'instrument	Produits négociés en bourse				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	41,70%	35,10%	N/A	N/A	N/A
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	41,23%	29,88%	N/A	N/A	N/A
BinckBank Belgie (LEI: 7245006VSP18FWN4DW03)	6,55%	27,48%	N/A	N/A	N/A
Société Générale Switzerland (LEI: 549300HOOAGBOHV50V68)	5,74%	0,58%	N/A	N/A	N/A
Deutsche Bank (LEI: 7LTWFZYIC-NSX8D621K86)	4,77%	6,95%	N/A	N/A	N/A

classe d'instrument	Instruments de dette : obligations				
Notification si <1 transaction moyenne par jour ouvrable au cours de l'année précédente	non				
les cinq premiers intermédiaires classés en termes de volumes de transactions (ordre décroissant)	Actions du volume échangé au total dans cette classe (en EUR)	Part des commandes exportées dans le total de cette classe	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage de commandes agressives	Pourcentage de commandes ciblées
ABM AMRO Bank N.V. (LEI:BFXS5XCH7N0Y05NIXW11)	40,45%	35,70%	N/A	N/A	N/A
KBC Securities (LEI:6B2PBRV1FCJDMR45RZ53)	29,66%	39,37%	N/A	N/A	N/A
Deutsche Bank (LEI: 7LTWFZYIC-NSX8D621K86)	29,58%	24,41%	N/A	N/A	N/A
BinckBank Belgie (LEI: 7245006VSP18FWN4DW03)	0,30%	0,52%	N/A	N/A	N/A

Notes qualitatives

(a) Explication de l'importance relative accordée par l'entreprise aux facteurs d'exécution que sont le prix, le coût, la rapidité et la probabilité d'exécution, ou à toute autre considération, y compris qualitative, prise en compte pour évaluer la qualité de l'exécution.

La politique de sélection du dépositaire chargé de l'exécution des ordres énumère les critères pris en compte par FinFactor SA lors du choix des dépositaires chargés de l'exécution. Pour l'évaluation de la qualité de l'exécution, FinFactor SA privilégie le critère des coûts totaux et, compte tenu du critère mentionné ci-dessus, l'envoi des ordres à l'intermédiaire financier auprès duquel le client a décidé d'ouvrir un compte (banque dépositaire du client).

La grande majorité des transactions porte sur des actions liquides, négociées sur des bourses facilement accessibles. Les critères de rapidité et de probabilité d'exécution deviennent plus importants pour les transactions moins liquides.

b) Une description des liens étroits, des conflits d'intérêts et de la copropriété concernant les lieux d'exécution utilisés pour l'exécution des ordres.

En tant que gestionnaire d'actifs indépendant, FinFactor SA n'a pas de liens étroits, de conflits d'intérêts ou de relations d'actionariat avec les lieux d'exécution auxquels les ordres sont envoyés.

(c) Une description de tout accord spécifique conclu avec les lieux d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les remises, les ristournes ou les non monétaires.

FinFactor NV n'a pas d'accords spécifiques avec des lieux d'exécution concernant la perception de paiements, de remises, de rabais ou de concessions non monétaires reçus

(d) Une explication des facteurs qui ont conduit à une modification de la liste des lieux d'exécution figurant dans la politique d'exécution de la société, si une telle modification a eu lieu.

Au cours de l'année 2021, les lieux d'exécution pour les instruments financiers respectifs n'ont pas changé, car il n'a pas été démontré qu'un tel changement entraînerait une amélioration des résultats d'exécution des ordres pour les clients.

(e) une explication de la manière dont l'exécution des ordres diffère en fonction de la catégorisation des clients lorsque l'entreprise traite les catégories de clients différemment et lorsque cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres.

Tous les ordres sont traités selon les mêmes critères de soin, de transparence et de qualité, de qualité, quelle que soit la classification du client dans le cadre de MiFID II (clients de détail et professionnels).

(f) Expliquer si d'autres critères ont été privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et comment ces autres critères ont contribué à obtenir le meilleur résultat possible pour le client en termes de prix et de coûts. comment ces autres critères ont contribué à obtenir le meilleur résultat possible pour le client en termes de rémunération totale.

Dans les cas limités de transactions pour des clients de détail, les mêmes critères que ceux mentionnés au point précédent sont appliqués. critères prioritaires par rapport à ceux mentionnés au point a).

(g) Une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des données ou des outils relatifs à la qualité d'exécution, y compris les données rendues publiques en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575.

FinFactor NV utilise des outils de données comparatives tels que Bloomberg ou des rapports d'exécution des intermédiaires financiers pour surveiller la qualité d'exécution des ordres.

Ces données et outils sont utilisés ex ante pour déterminer un prix équitable ou choisir la meilleure offre de prix. Ils sont également utilisés ex post pour calibrer les modèles de tarification ou remédier aux lacunes liées à la qualité d'exécution des ordres, le cas échéant.

(h) Le cas échéant, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement de d'un fournisseur de bande consolidée établi en vertu de la directive 2014/65/UE (fournisseur de bandes consolidé) a utilisé.

FinFactor NV n'a pas eu recours à un fournisseur de bande consolidée en 2021.